

# L'État débloque 105 millions d'euros pour équiper les écoles élémentaires en numérique

## Le plan de relance de 105 M€ alloué au numérique éducatif vise à faire passer les écoles élémentaires à l'heure de la mobilité numérique.

En effet, la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve notre système éducatif. Les espoirs de continuité pédagogique, garante de l'égalité des chances, se sont brisés sur la fracture numérique de notre pays.

Comme la Cour des comptes l'avait déjà relevé dans son rapport de juillet 2019, les états généraux du numérique de 2020 ont mis en exergue le manque de moyens mis à disposition de l'éducation nationale pour assurer la continuité de leur mission à distance et notamment dans les écoles primaires.

Depuis la loi Peillon de 2013, les villes sont compétentes en matière d'équipement numérique des écoles quand l'État est lui compétent en matière de formation des enseignants aux usages du numérique.

Afin d'aider les collectivités territoriales à remplir leur mission, l'État alloue 105 millions d'euros aux villes pour doter les écoles élémentaires d'un socle numérique de base.

### Toutes les villes sont éligibles

Pour bénéficier de cette aide, un appel à projets est ouvert jusqu'au 31 mars 2021. Ces projets sont à construire conjointement entre les collectivités locales et les équipes pédagogiques de l'académie. Le taux de cofinancement de cet appel à projets est dégressif. Il monte à 70 % pour les dépenses engagées jusqu'à 200 000 euros, puis 50 % pour les dépenses entre 200 000 et 1 million d'euros. Le principe retenu s'appuie sur un montant maximum subventionnable de 3 500 € par classe.

### La mobilité au cœur des projets numériques

Au-delà du triptyque de base que représentent la connexion Internet, le tableau interactif et l'ordinateur de fond de classe, le cahier des charges de l'appel à projets souligne le besoin de s'équiper en appareils mobiles. En effet, les confinements successifs ont montré que pour assurer la continuité pédagogique, notamment des plus défavorisés, il faut que les appareils numériques puissent rentrer à la maison avec les élèves, en toute sécurité.

idruide, start-up d'edTech France, édite un écosystème complet de logiciels d'administration des parcs d'appareils mobiles pour l'éducation, compatible avec tous les appareils, tous les constructeurs et tous les systèmes d'exploitation.

Sur préconisation des académies et pour simplifier la construction de votre projet dans le cadre du plan de relance, idruide et ses partenaires ont développé pour vous des offres « Classe mobile nouvelle génération » clé en main.

Celles-ci comprennent le matériel (Tablettes, PC, Chariots...), les logiciels (MDM, Gestion de classe, Filtrage Web), leur installation (déploiement, paramétrage) et la prise en main du matériel par les équipes.

Nos « Classes mobiles nouvelles générations » sont simples et intuitives à prendre en main et fonctionnent aussi bien à l'école qu'à la maison. Elles offrent une autonomie complète aux enseignants, en leur donnant l'ensemble des outils numériques pour animer leurs classes. idruide devient le chef d'orchestre du cartable numérique de l'élève.

Les équipes d'idruide et ses partenaires, présents dans les principales centrales d'achat nationales ou régionales, se tiennent à votre disposition pour vous accompagner de bout en bout dans vos projets de transition numérique.



**idruide vous accompagne gratuitement de A à Z**

Choix d'équipements, MDM, filtrage web, gestion de classe et montage de votre projet... Profitez de notre expérience et de nos réseaux pour garantir votre réussite.

contact@idruide.com  
+33 (0)1 87 43 00 10

Réservez une session online conseils et démos gratuite sur [idruide.com/demos](https://www.idruide.com/demos)